



Indice des prix à la consommation des ménages

Faible hausse des prix en janvier de 0,3 %

Hausse de 0,8 % sur 12 mois

Les prix augmentent faiblement entre décembre 2018 et janvier 2019 en Martinique. Cette hausse est due au secteur des services (+ 1,1 %) et de l'alimentation (+ 0,6 %). Elle n'est pas compensée par les baisses des prix dans les autres secteurs. Le prix des énergies baisse de 2,6 % et les prix des produits manufacturés perdent 0,3 %. La hausse des prix annuelle est de 0,8 %, portée par tous les secteurs de la consommation, à l'exception du secteur de l'énergie.

Christophe Balaire

Les prix augmentent de 0,3 % entre décembre 2018 et janvier 2019. Cette hausse est principalement due aux secteurs des services, notamment des loyers et services rattachés, comprenant notamment l'entretien et la réparation des logements. Dans les autres postes des services, les prix sont à la hausse comme dans les services de santé (+ 0,4 %), les communications (+ 0,4 %) et les autres services (+ 2,1 %). Toutefois, les services de transports limitent significativement la croissance, puisque leurs prix baissent de 10 %.

Les prix de l'alimentation augmentent aussi en janvier, avec des produits frais qui bondissent de 2,9 % entre décembre 2018 et janvier 2019. Les prix des autres produits de l'alimentation croissent globalement de 0,4 %. La hausse est cependant variable selon la nature du produit : les boissons alcoolisées subissent la plus forte hausse avec + 1,8 %.

Les prix des produits manufacturés baissent légèrement de 0,3 %. L'effet des soldes se fait sentir sur les prix de l'habillement (- 0,7 %) et les autres produits manufacturés (- 0,3 %). A l'inverse, les prix des produits de santé augmentent (+ 0,2 %), probablement à la suite d'un accord conclu entre l'Assurance Maladie et les pharmaciens sur leur rémunération.

La hausse des prix annuelle est de 0,8 %, portée par presque tous les secteurs de la consommation : alimentation (+ 1,6 %), services (+ 1,1 %) et produits manufacturés (+ 0,1 %). Seul les prix du secteur de l'énergie baissent de 1,3 %.

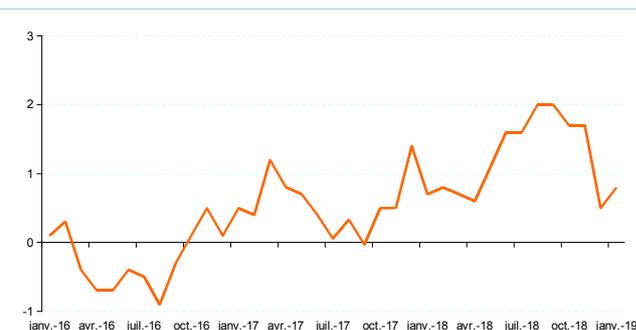
La hausse annuelle des prix de l'alimentation est due aux produits frais dont les prix augmentent fortement de 4,2 %. Le prix du tabac est en hausse de près de 10 % en un an.

Les prix des services augmentent de 1,1 %, sous l'impulsion de presque tous les secteurs qui les composent : services de transports, loyers et services rattachés, services de santé. Seuls les prix des services des communications baissent de 0,6 %.

La stabilité des prix des produits manufacturés sur un an n'est pas uniforme sur tous les domaines : les prix de l'habillement et chaussures augmentent de 2,4 %, tandis que ceux des produits de santé baissent de 1,2 %. Les prix des autres produits manufacturés diminuent légèrement de 0,2 %.

1 Indice des prix à la consommation en Martinique

En glissement annuel (en %)



Lecture : en janvier 2019, l'indice des prix (ensemble) augmente de 0,8 % par rapport à janvier 2018.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

2 Indice des prix à la consommation en Martinique – Janvier 2019

Indice des prix à la consommation (Indice de base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2019	Indice pour le mois de				Variation (%) au cours			
		Janv. 2018	Oct. 2018	Nov. 2018	Déc. 2018	Janv. 2019	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
Ensemble	10 000	101,0	101,6	101,7	101,5	101,8	0,3	0,2	0,8
Alimentation	1 778	103,1	104,4	103,6	104,1	104,7	0,6	0,4	1,6
Produits frais	179	111,4	111,8	111,1	112,9	116,1	2,9	3,8	4,2
Alimentation hors produits frais	1 599	101,7	103,1	102,3	102,7	103,1	0,4	0,0	1,3
Tabac	116	105,1	115,3	115,4	115,4	115,4	0,0	0,1	9,8
Produits manufacturés	2 866	96,9	97,8	97,2	97,3	97,0	-0,3	-0,9	0,1
Habillement et chaussures	481	88,3	93,2	91,8	91,1	90,5	-0,7	-3,0	2,4
Produits de santé	462	92,9	91,6	91,7	91,5	91,7	0,2	0,1	-1,2
Autres produits manufacturés	1 923	99,9	100,3	99,8	100,0	99,7	-0,3	-0,6	-0,2
Énergie	790	104,2	110,6	112,1	105,6	102,9	-2,6	-7,0	-1,3
dont Produits pétroliers	592	105,4	114,0	116,1	107,3	103,5	-3,5	-9,2	-1,8
Services	4 450	102,2	101,0	101,6	102,2	103,4	1,1	2,3	1,1
Loyers et services rattachés	903	101,2	101,2	101,2	100,8	102,3	1,5	1,1	1,1
Service de santé	657	105,4	105,4	106,0	105,0	105,4	0,4	0,1	0,1
Services de transports	163	92,9	75,0	87,8	107,5	96,4	-10,3	28,6	3,7
Services de communications	424	94,4	93,4	93,4	93,4	93,8	0,4	0,4	-0,6
Autres services	2 303	104,1	103,3	103,4	103,6	105,7	2,1	2,4	1,6
Alimentation et tabac	1 894	103,2	105,0	104,3	104,8	105,4	0,6	0,4	2,1
Produits manufacturés et énergie	3 656	98,5	100,5	100,4	99,1	98,3	-0,8	-2,2	-0,2
Manufacturés hors habillement et chaussures	2 385	98,7	98,8	98,4	98,6	98,4	-0,2	-0,4	-0,4
Ensemble hors produits frais	9 827	100,8	101,3	101,4	101,3	101,5	0,3	0,2	0,8
Ensemble hors énergie	9 210	100,7	100,8	100,8	101,2	101,8	0,6	0,9	1,0
Ensemble hors tabac	9 884	101,0	101,4	101,5	101,4	101,7	0,3	0,2	0,7

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

3 Indices des prix des départements d'outre-mer et de France

Janvier 2019

Regroupements	Variation (%) des douze derniers mois				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
Ensemble	0,8	0,5	0,8	0,3	1,2
Alimentation	0,6	1,2	1,6	0,1	2,7
Produits frais	-3,1	0,7	4,2	-7,3	8,4
Alimentation hors produits frais	1,1	1,2	1,3	0,7	1,7
Tabac	11,4	9,0	9,8	12,9	14,0
Produits manufacturés	0,7	-1,2	0,1	-0,2	-0,4
Habillement et chaussures	4,2	-4,2	2,4	1,2	0,5
Produits de santé	-0,9	-3,3	-1,2	-1,2	-2,8
Autres produits manufacturés	0,4	0,4	-0,2	-0,4	-0,1
Énergie	-0,4	0,3	-1,3	-4,2	1,9
dont Produits pétroliers	-0,9	-0,4	-1,8	-6,6	0,2
Services	0,9	1,2	1,1	0,8	1,0
Loyers et services rattachés	0,6	1,8	1,1	0,9	-0,4
Service de santé	0,1	0,0	0,1	-0,1	0,2
Service de transport	2,4	-5,7	3,7	1,1	-0,1
Services de communications	-0,7	-0,3	-0,6	0,3	-3,1
Autres services	1,4	2,2	1,6	1,3	1,9
Alimentation et tabac	1,2	1,9	2,1	1,2	3,9
Produits manufacturés et énergie	0,5	-0,9	-0,2	-0,8	0,2
Manufacturés hors habillement et chaussures	0,2	-0,3	-0,4	-0,5	-0,6
Ensemble hors produits frais	0,9	0,5	0,8	0,4	1,1
Ensemble hors énergie	0,9	0,5	1,0	0,6	1,2
Ensemble hors tabac	0,7	0,4	0,7	0,1	1,0

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2019.

Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs fait partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

Service territorial de Martinique

Centre technopole de Kerlys - bâtiment D1
5, rue Saint-Christophe
CS 10641
97262 Fort-de-France Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Sylvie BLANC

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8211
© Insee 2019

Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. A partir de février 2016, l'année de référence est 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaut 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base.

La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communications » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers.

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent l'enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes.

Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

Pour en savoir plus :

- Pour comprendre le pouvoir d'achat et l'indice des prix
<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/s1308>
- « En Martinique, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole » Insee, Antian'échos, n° 49 juin 2014.
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1293321>

